Le Lot-et-Garonne au coeur

BILAN MANDAT 2015-2021

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
le Lot-et-Garonne au cœur

Un département **moderne et innovant**, une collectivité **bien gérée et mobilisée** face à la crise sanitaire. **6 ans d'actions** pour un département plus juste avec **plus de solidarité** humaine, pour accélérer la transition **écologique**, pour plus de solidarité territoriale, pour un **meilleur accès au sport et à la culture**, pour favoriser le **dialogue citoyen** et pour faire vivre la **démocratie locale**.

Les Présidents du mandat

“pour avancer, il faut fédérer les hommes et les énergies.”

Pierre Camani,
Président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne 2008-2019

En mai 2019, j’ai décidé de passer le relais à Sophie BORDERIE dans une volonté de renouvellement.

Comme moi, elle partage la culture du dialogue et de la concertation car nous sommes convaincus que pour avancer, il faut fédérer les hommes et les énergies.

Avec une majorité qui rassemble de nombreuses sensibilités, il faut poursuivre le travail engagé pour continuer à bâtir un Lot-et-Garonne plus juste, plus solidaire et plus respectueux des Lot-et-Garonnais(es), de leur territoire et de leur environnement !

Sophie Borderie,
Présidente du Conseil Départemental
de Lot-et-Garonne depuis 2019

"nous avons la volonté de ne laisser personne sur le bord du chemin."

Madame, Monsieur,
Chers Lot-et-Garonnais,

Bâtir un Lot-et-Garonne plus juste, plus solidaire et plus durable était l'ambition du président Pierre CAMANI lors de son élection à la tête du Département en 2008. Avec une équipe profondément renouvelée en 2015, nous avons poursuivi et amplifié les engagements que nous avons pris devant vous pour moderniser le département avec la volonté de **ne laisser personne sur le bord du chemin.**

Sans relâche, nous avons engagé la transition écologique pour préserver notre cadre de vie et créer les conditions d'un **développement qui respecte l'humain et l'environnement.** Nous avons organisé un soutien actif aux associations sportives, culturelles et à toutes les forces vives qui animent **cette ruralité vivante et attractive que nous voulons cultiver.**

Nous avons veillé à ne jamais opposer les territoires les uns contre les autres, nous nous sommes attachés à développer les services publics du quotidien qui bénéficient directement à nos concitoyens à tous les âges de la vie.

Nous avons investi pour l'avenir et pour notre jeunesse en adoptant un plan de modernisation des collèges sans précédent dans l'histoire du Lot-et-Garonne. Citons aussi l'accélération du déploiement du très haut débit et la poursuite de la modernisation et la sécurisation des infrastructures routières du département.

Ce bilan de mandat pages rappelle les actions mises en place au cours de ces 6 dernières années. Comme vous pourrez le constater, **nous avons tenu parole et nous sommes restés fidèles à nos convictions humanistes et progressistes.**

La crise sanitaire que nous vivons a montré combien le Département, quand il est bien géré, est utile à nos concitoyens.

Demain, nous voulons que le Conseil départemental continue de marcher sur ses deux jambes : **un Département qui protège les plus vulnérables, un Département novateur qui ose regarder vers l'avenir pour offrir les meilleures chances à ses enfants.**

Voilà tout l'enjeu des prochaines élections départementales !

Pour transformer l'essai, nous aurons plus que jamais besoin de vous.

"nous voulons que le département continue de protéger les plus vulnérables et regarde vers l'avenir pour offrir les meilleures chances à ses enfants."

Vos 26 élu·e·s
de la Majorité départementale

Formé en 2008 après la victoire de la gauche aux élections cantonales en Lot-et-Garonne, le groupe de **la Majorité départementale rassemble l'ensemble des élus issus de formations politiques de gauche ainsi que tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de progrès et de démocratie.**

Conforté par les scrutins de 2011 puis de 2015, il est aujourd'hui constitué de 26 membres et présidé par Nicolas Lacombe, Vice-président du Conseil départemental. Il compte parmi ces membres, Sophie Borderie, Présidente du Conseil départemental, qui, en tant que responsable de l'exécutif départemental, impulse et met en œuvre les politiques qu'elle élabore avec les élus de la majorité.

Les projets portés par le groupe de la Majorité se fondent sur **les valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, et sur le respect de notre environnement.**

Construire chaque jour un département plus solidaire, moderne et durable : tel est notre engagement pour le Lot-et-Garonne et les Lot-et-Garonnais.

Les Lot-et-Garonnaises et les Lot-et-Garonnais ont élu, le 29 mars 2015, leurs 42 représentants sur les 21 cantons qui composent le département.

13 femmes et 13 hommes de la Majorité départementale ont été élus pour une durée de 6 ans et ont travaillé à mettre en oeuvre leurs engagements au service de tous les Lot-et-Garonnais.

LES COTEAUX DE GUYENNE

Pierre **Camani**

DÉLÉGUÉ aux questions numériques

Caroline **Haure-Trochon**

MARMANDE 2

Jacques **Bilirit**

VICE-PRÉSIDENT Développement économique, tourisme, numérique et politiques contractuelles

Sophie **Borderie**

PRÉSIDENTE du Conseil départemental

LE VAL DU DROPT

Alain **Picard**

Danièle **Dhélias**

LE HAUT AGENAIS PÉRIGORD

Marcel **Calmette**

DÉLÉGUÉ aux langues régionales

Christine **Gonzato-Roques**

VICE-PRÉSIDENTE Développement social, insertion et habitat

MARMANDE 1

Joël **Hocquelet**

DÉLÉGUÉ à la démographie médicale

Émilie **Maillou**

LE FUMÉLOIS

Daniel **Borie**

VICE-PRÉSIDENT Sport

Sophie **Gargowitsch**

VICE-PRÉSIDENTE Développement durable et citoyenneté

LES FÔRETS DE GASCOGNE

Raymond **Girardi**

VICE-PRÉSIDENT Agriculture, forêt et environnement

Hélène **Vidal**

VICE-PRÉSIDENTE Autonomie et handicap

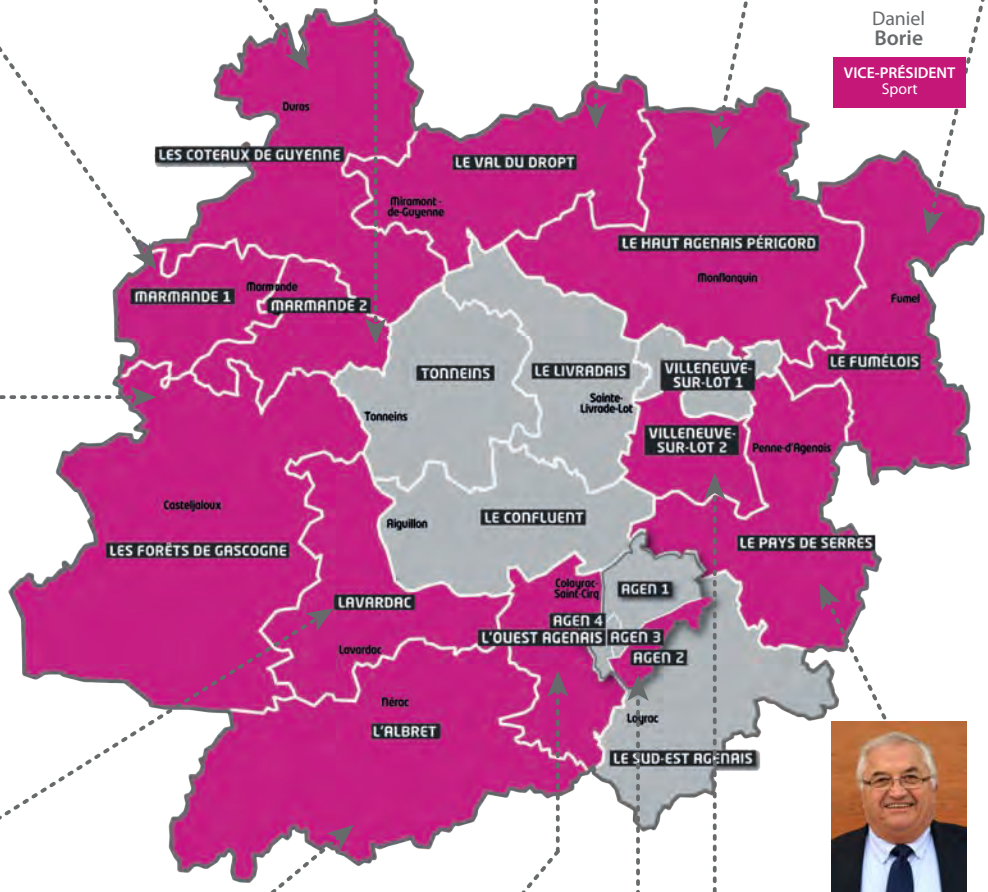

LAVARDAC

Michel **Masset**

DÉLÉGUÉ à l'avenir des territoires ruraux

Valérie **Tonin**

VICE-PRÉSIDENTE Ressources humaines et patrimoine

LE PAYS DE SERRES

Bernard **Barral**

Marie-France **Salles**

PRÉSIDENT du Groupe Majorité
VICE-PRÉSIDENT Politiques éducatives

DÉLÉGUÉE à l'égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations

L'ALBRET

Nicolas **Lacombe**

Marylène **Paillarès**

L'OUEST-AGENAIS

Jean **Dreuil**

Françoise **Laurent**

VICE-PRÉSIDENT Finances

VICE-PRÉSIDENTE Citoyenneté

AGEN 2

Christian **Dézalos**

Laurence **Lamy**

1er VICE-PRÉSIDENT Infrastuctures

VICE-PRÉSIDENTE Culture

VILLENEUVE-SUR-LOT 2

Patrick **Cassany**

Catherine **Joffroy**

Notre combat pour le Lot-et-Garonne, **une terre rurale et vivante**

Avec un peu plus de **333 000 habitants**, notre département rural est très différent en termes de richesses et de population, des départements voisins tels que les Landes, la Gironde ou encore les Pyrénées Atlantiques.

63% des lot-et-garonnais ne sont pas imposables.

Par ailleurs, **le taux de surendettement du Lot-et-Garonne est l'un des plus élevés de France.**

Un Lot-et-Garonnais sur six vit au-dessous du seuil de pauvreté. Notre population vieillissante est fortement touchée par la crise économique et sociale.

Plus de dépenses ...

Notre département subit depuis plusieurs années une véritable injustice territoriale contre laquelle **la Majorité départementale se bat.**

Le Département, en charge notamment de l'action sociale, subit de plein fouet **l'augmentation du coût total des allocations individuelles de solidarité** (les « AIS », à savoir le Revenu de Solidarité Active pour l'insertion à l'emploi, la Prestation de Compensation du Handicap et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes âgées).

La loi oblige le Département à payer ces trois allocations : il s'agit de dépenses obligatoires sur lesquelles le Département n'a que très peu de prises. Leurs **montants sont fixés par l'État sans concertation avec les Départements** qui ont en charge le versement.

Or l'État refuse de nous rembourser le coût de ces prestations qui relèvent pourtant de la solidarité nationale.

Ces dernières années, cette situation inacceptable n'a cessé de s'aggraver. En conséquence, le Département est très impacté financièrement car il doit obligatoirement **se substituer financièrement à l'État défaillant.** C'est ainsi que ce manque à gagner s'élevait à 4,1 millions d'euros en 2009 pour le seul RSA. Il atteint aujourd'hui, **pour les trois allocations, 44,9 millions d'euros cumulés.**

... moins de dotations.

A cette insuffisance de compensation s'ajoute **la forte baisse des dotations de l'État : 15,8 millions d'euros de moins en 2017** par rapport à 2014.

Ainsi, entre **la baisse des dotations de l'État et la non compensation des sommes dues par l'État** au Département, la perte pour notre département se monte, pour cette seule année, **à près de 60 millions d'euros, soit 20% de nos dépenses de fonctionnement !**

Le budget prévisionnel 2020 s'élève ainsi à 441 millions d'€.

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE
le Lot-et-Garonne au cœur

Un département moderne et innovant, **une collectivité bien gérée**

Une gestion rigoureuse et responsable

Le 3 avril 2017, la Majorité départementale a fait **le choix d'adopter un budget de résistance** prévoyant une recette attendue de l'État de 20 millions d'euros. Ainsi, les élus de la Majorité disaient « stop » à une situation profondément injuste qui touche tous les Départements ruraux. Car **malgré les économies déjà réalisées et une gestion rigoureuse**, la collectivité se retrouvait dans l'impossibilité d'atteindre l'équilibre budgétaire sans augmenter la fiscalité. Saisie par le Préfet, la Chambre Régionale des Comptes, après un contrôle exhaustif, n'a eu d'autres choix que de proposer une hausse de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. **Cet impôt n'avait pas subi de hausse depuis 8 ans.**

De très bons ratios financiers

Durant la dernière mandature, le Conseil départemental a **fortement investit** pour finaliser d'importants projets structurants : solidarités sociales, infrastructures, culture, pratiques sportives, développement durable, déploiement du Très Haut Débit, éducation et inclusion numérique. **Le Département s'est mobilisé pour améliorer la qualité de vie de chacun tout en veillant à conserver de très bons ratios financiers.**
Sa **capacité de désendettement**, qui se mesure en années, est passée de **8.8 années à 4,6 ans seulement en 2020.**
Le seuil d'alerte est fixé à 12 ans.
Le Lot-et-Garonne bénéficie donc, avant l'impact de la crise sanitaire, d'une **situation financière saine.**

Nicolas LACOMBE
Vice-Président du Conseil départemental
Président du groupe de la Majorité

Sophie BORDERIE
Présidente du Conseil départemental

Des dépenses de personnel efficientes

Par rapport aux départements de taille comparable, **les dépenses de personnel** du Conseil départemental sont **inférieures de 16%.**
Elles s'établissent à **185 € par habitant, contre 221 € par habitant pour les départements de la même strate.**
Cette bonne gestion permet de mieux financer les projets : notre **épargne brute est passée de 20M€ en 2016 à 50 millions d'euros en 2020.**

Une juste et bienveillante répartition des aides sociales

En 2016, la Majorité départementale a mis en place une commission pour une juste attribution des prestations individuelles d'aide sociale. Les objectifs sont : renforcer le principe de juste droit, lutter contre les non-recours, rationaliser et améliorer l'efficience des aides accordées, contrôler leur effectivité, lutter contre les fraudes. **Ces contrôles permettent d'affirmer que les abus sont largement marginaux, et que les Lot-et-Garonnais bénéficiaires sont, dans une écrasante majorité, irréprochables et honnêtes.**

Le Département, 1er soutien public

Sur la période 2015/2020, le Conseil départemental a **maintenu un haut niveau d'accompagnement et d'investissement**, dans un contexte où les dépenses publiques sont de plus en plus contraintes et malgré le désengagement croissant de l'État. L'action du département a ainsi concerné

22 000 personnes en situation particulière soutenues ou prises en charge par le Conseil départemental ;
Soit **6,5% de la population lot-et-garonnaise** :

> Plus de **10 000 bénéficiaires du RSA**, Revenu de Solidarité Active,

> 8 500 bénéficiaires de l'APA, Allocation Personnalisée à l'Autonomie,

> 1 500 bénéficiaires de la PCH, Prestation de Compensation du Handicap,

> 2 000 enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

En moyenne, **45 000 personnes sont reçues par an** dans les **8 Centres Médico-Sociaux**.

Au sein des **28 collèges publics** du Lot-et-Garonne, le Département assure **l'accueil et la restauration** de **16 000 collégiens**.

En parallèle, il assure également l'entretien des **3 000 km de routes départementales** et de **800 ouvrages d'art**.

Au bilan, sur l'ensemble du mandat, ce sont **315 millions d'€ investis** par le Conseil départemental, faisant de notre collectivité **le premier investisseur public du département.**

6 ans d'actions pour un Départ

6 ans d'actions pour plus **de solidarité humaine**

Nous avons favorisé l'éducation, l'égalité des chances et de réussite

Depuis 2016, une **nouvelle convention éducative** a été mise en place, regroupant **123 itinéraires différents**, qui permettront aux enseignants et aux élèves de construire les parcours artistique et culturel, d'avenir, de santé et de citoyenneté obligatoires pour l'obtention du Brevet des collèges.

Nous avons lancé **un plan ambitieux de modernisation des collèges** :

77 millions d'€ d'investissement dans les **28 collèges** lot-et-garonnais.

Nous avons développé **une restauration scolaire de qualité et accessible à tous** avec le programme « **du 47 dans nos assiettes** » : **100 % des produits frais** servis aux quelques **16 000 collégiens** sont désormais issus du territoire (Plus de **300 entreprises et producteurs locaux** de Lot-et-Garonne et de départements de la Nouvelle-Aquitaine).

1 450 000 repas par an.

2,6 millions d'€ par an d'achats de denrées, directement injectés dans l'économie locale.

Plus de **1 200 bourses départementales** sont versées chaque année pour près de **1 million d'€.**

Nous avons soutenu la rénovation du **Centre de Formation des Apprentis** de La Palme à Agen à hauteur de **750 000 €.**

30 000 € par an d'aide à l'investissement pour la modernisation des **Maisons familiales rurales.**

L'ouverture de la **PACES** (Première année commune aux études de santé) de l'université de Bordeaux sur le site du campus du Pin à Agen.

Du 47 aussi dans les assiettes du 33

Un partenariat expérimental a été mis en place avec le Conseil départemental de la Gironde pour l'approvisionnement des collèges sud girondins : **un partenariat gagnant pour les producteurs Lot-et-Garonnais !**

Nous avons contribué à favoriser le logement

Le régime d'aide a bénéficié d'une refonte en 2019 afin de **défendre plus fortement trois politiques essentielles pour la Majorité départementale :**

> La redynamisation des centres bourgs et des centres villes dans le cadre de la solidarité territoriale.

> L'incitation à la construction de logements sociaux éco-responsables dans le cadre de la transition énergétique.

> L'adaptation au vieillissement de la population **des logements** financièrement accessibles dans le cadre des solidarités humaines.

Avec Habitalys, l'Office public de l'habitat rattaché au Département, **ce sont plus de 4 000 logements qui sont gérés**, en milieu urbain comme rural, sur **106 communes du département.**
Sur le mandat, nous avons soutenu à la création de plus de **1 000 logements financièrement accessibles** aux Lot-et-Garonnais **sur l'ensemble du département** pour près de 4,3 M€.

ement plus juste

Nous avons amélioré l'accompagnement quotidien des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Développement des actions visant à **soutenir la politique de maintien à domicile, notamment en renforçant l'accompagnement du secteur associatif** avec une meilleure qualification et rémunération des personnels.

Aides financières pour le maintien de l'autonomie et adoption d'un schéma unique de l'autonomie en 2016 proposant une réponse globale évitant les ruptures de prise en charge.

8 500 personnes âgées reçoivent **l'allocation personnalisée autonomie** (APA) à domicile et en établissement.

1 500 personnes perçoivent la **prestation de compensation du handicap** (PCH).

Lancement du **projet « Handissimo »** destiné à faire connaître tous les acteurs intervenant **pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap.**

Près de **170 enfants pris en charge chaque année** au titre du **transport adapté pour se rendre à l'école.**

Organisation du forum « **Bien vieillir en Lot-et-Garonne** ».

Nous avons protégé les familles et les enfants

En moyenne, **45 000 personnes,** dont **3000 enfants, reçues par an** dans les **8 Centres Médico-Sociaux**.

Mise en place d'une **complémentaire santé départementale** accessible à tous.

Aide sociale à l'enfance : **8 foyers/internats et 300 familles d'accueil agréées** et **145 assistants familiaux dédiés à l'accueil d'urgence.**

45 millions d'€ en moyenne par an pour **accompagner les personnes en situation de handicap**.

Nous avons accompagné l'insertion et l'accès à l'emploi

Soutenir le **développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)** en adoptant et mettant en œuvre une feuille de route de l'ESS, sur la base des attentes et besoins de terrain recueillis lors des états généraux de l'ESS.

Création de la **plateforme « Job47 »** qui met en relation **les employeurs et les allocataires du RSA.**

Expérimentation du cumul RSA avec un revenu saisonnier pour favoriser le retour vers une activité.

Financement d'auto-écoles solidaires pour lever le frein de la mobilité.

Nous avons agi pour l'inclusion numérique

Mise en place d'un **plan départemental d'inclusion numérique** avec les principaux acteurs et opérateurs sociaux.

Les jeudis de l'inclusion, des ateliers numériques à distance.

Création du « Pass Numérique », un chèque d'une valeur de 10 € conçu sur le modèle des tickets-restaurant. Il donne la **possibilité à des personnes éloignées du numérique d'accéder**, dans des lieux préalablement qualifiés, **à des services d'accompagnement numérique avec une prise en charge totale.**

Recensement sous forme de catalogue papier et numérique **de tous les acteurs de l'inclusion numérique.**

6 ans d'actions pour un Départ

6 ans d'actions pour **accélérer la transition écologique**

Nous avons placé la question de la transition écologique et énergétique au cœur de nos préoccupations

La Mission d'évaluation et d'information dédiée à cette question a rendu ses préconisations en décembre 2020 sous forme de **14 fiches-actions** de **dispositifs à engager immédiatement.**

Parallèlement, la Majorité départementale a souhaité que le Lot-et-Garonne soit **partie prenante de Néo Terra**. La signature avec la Région Nouvelle-Aquitaine de la **convention NeoTerra,** suite aux travaux d'une **mission d'information et d'évaluation sur la transition écologique,** a permis l'élaboration d'une feuille de route afin d'accélérer l'effort de transition énergétique, écologique et agricole et ainsi **améliorer la qualité et le cadre de vie des lot-et-garonnais.**

Nous avons favorisé le développement de l'éducation à l'environnement et au développement durable au travers d'actions concrètes

Près de 70 000 € par an attribués à des associations pour leurs actions et projets en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable.

La **convention éducative**, la remise de label dans le cadre du **parcours Abelha**, la **semaine de l'arbre et de la forêt**, la **semaine de l'eau** ou encore, la **semaine du miel** sont quelques exemples des nombreuses démarches menées par le Département en faveur de **l'éducation écologique et environnementale.**

En parallèle, consciente de l'importance du rôle des abeilles dans les écosystèmes et les agrosystèmes locaux, la Majorité départementale a fait adopter un **plan apicole durable** en partenariat avec l'ensemble des acteurs dépendants ou intéressés par **la préservation des pollinisateurs.**

Nous menons une politique active de préservation et de valorisation du patrimoine naturel

Le Département apporte notamment son **soutien technique et financier** aux gestionnaires (collectivités et associations) afin de **protéger et d'ouvrir au public ces sites naturels d'une grande richesse.**
Ces **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** constituent un **vecteur d'attractivité remarquable pour le territoire**, tant sur le plan touristique que pour l'accueil d'une population à la recherche d'un cadre de vie de qualité.
Le département totalise à ce jour **12 Espaces Naturels Sensibles,** qui représentent près de **350 hectares de sites naturels.**

La création de l'**écoparc de Damazan** entièrement dédié à l'économie circulaire qui regroupe des outils de recyclage des déchets et de valorisation complémentaires, innovants et solidaires.Un nouveau paradigme économique se présente où l'économie circulaire sera **une filière de premier plan**. Qu'il s'agisse de soutenir les modèles de réemplois ou les systèmes de valorisation des déchets, les innovations et les investissements qui en découleront seront **un atout fort de la future compétitivité territoriale.**

À ce titre, le **Syndicat Départemental de traitement et de valorisation des déchets ménagers, Valorizon,** a engagé deux projets qui permettront de structurer **un véritable écosystème** performant en lien direct avec les territoires :

> La **création d'un centre de tri départemental** des emballages ménagers permettant de valoriser les collectes sélectives des territoires et notamment le plastique.
3,8 millions d'€HT de coût estimé du projet.

> La construction d'un équipement destiné à développer **un système de valorisation des films plastiques**, à travers le projet **VALOREGEN**.
1,7 millions d'€HT pour le projet **VALOREGEN**

ement plus juste

6 ans d'actions pour plus de solidarité territoriale

Nous avons contribué aux grands équipements structurants du territoire

10,45 millions d'€ pour la création du **Center parcs** qui va générer **300** à **500 emplois durant les deux années de constructions** et **300 emplois en phase d'exploitation.** **75%** du montant **des travaux** de construction ont été **confiés à des entreprises locales.**

1,7 millions d'€ pour la réhabilitation de **l'écluse de Saint-Vite** poursuivant ainsi la mise en valeur touristique de l'ensemble du bassin du Lot avec **l'ouverture du réseau navigable en amont, jusqu'à Luzech (46).**

Lancement de la concertation pour la **déviation Est de Marmande**, dont la mise en service est prévue pour 2023, **pour un montant de 24M€.**

1,1 millions d'€ pour les travaux du **pont du Mas**, dans l'attente de la construction d'un nouvel ouvrage.

2,8 millions d'€ pour lutter contre la désertification médicale avec à la clé **22 Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP) et une antenne** créées, ainsi que 3 autres projets de MSP en cours d'instruction et **une enveloppe financière nouvelle d'1 million d'€** sur la période 2021-2024.

Création du **Campus Numérique 47**, véritable pépinière de Starts up « **made in Lot-et-Garonne** ».

6,15 millions d'€ de contribution à la **création du nouvel échangeur d'Agen.**

Nous avons maintenu et créé des services publics

Près de **17 millions d'€ par an** de **participation au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis),** tant en fonctionnement que pour ses investissements.

11 millions d'€ depuis 2015 pour les **travaux dans les casernes de pompiers** et **8,5 millions d'€** affectés à l'achat de **nouveaux véhicules d'intervention.**

17,5 millions d'€ investis dans les **casernes de gendarmerie** dans le cadre d'un bail emphytéotique. Nous avons engagé les démarches pour construire **3 nouvelles casernes à Laplume, Tonneins et Fumel.**

Participation à la création des **Maisons France Service**.

Un soutien renforcé aux **filières agricoles**, à l'irrigation et à l'installation. Plus de **300 jeunes agriculteurs aidés** dans leur installation depuis 2015.

Nous avons développé le tourisme

Le développement d'un tourisme vert qui profite aux Lot-et-Garonnais, notamment, avec la création de **145 kilomètres de voies vertes ou vélo route**, comme celle reliant Sainte-Livrade-sur-Lot à Villeneuve-sur-Lot, mise en service en 2019, offrant 4.5 kms de voie verte supplémentaire et en inscrivant le **Lot-et-Garonne comme une destination du « slow-tourisme ».**

Développer une offre immobilière répondant aux projets de territoires à travers la création **d'une société d'économie mixte** dédiée (SASP patrimoniale).

Favoriser le développement d'offres de mobilité adaptées aux territoires ruraux (cafés mobilité, soutien à CAR47, prise en compte des modes doux dans les projets d'infrastructure départementaux, ...)

Nous déployons la fibre pour combler la fracture numérique

200 millions d'€ d'investissements publics et privés **pour couvrir l'ensemble du département à l'horizon 2023**, générant **300 emplois** par an sur la période 2018-2023.

147 000 foyers à raccorder.

188 communes déjà raccordées, au 31/12/2020.

Préalable indispensable, **la création d'adresses postales normalisées** a été fortement accompagnée auprès des élus communaux avec la création d'une mission dédiée.

Nous luttons contre les zones blanches

28 nouveaux relais de téléphonie mobile sont aujourd'hui construits ou dans le processus des études et travaux pour **améliorer la couverture 3G/4G** des territoires ruraux de Lot-et-Garonne.

6 ans d'actions pour un Départ

6 ans d'actions pour un meilleur **accès au sport et à la culture**

1 000 associations sportives, culturelles, caritatives ou de loisirs, soutenues chaque année.

Nous avons encouragé l'épanouissement par le sport

La participation à la **rénovation du centre d'entrainement omnisports de la Base du Temple-sur-Lot** est un des projets qui illustre la volonté d'accompagnement au développement de toutes les structures sportives départementale.

1,6 millions d'€ par an pour aider au développement de toutes les pratiques sportives.

> 40 comités accompagnés et plus de 600 clubs soutenus ;

> 6000 scolaires incités à la pratique sportive et 60 emplois sportifs dédiés à l'encadrement des pratiques sportives.

Les **assises du sport** organisées en 2018 ont permis de **répondre aux évolutions des pratiques sportives et réévaluer le soutien au monde sportif.**

Grâce à l'**obtention du label « Terre de jeu 2024 »** en vue des JO 2024, **7 sites** lot-et-garonnais ont été officiellement **labellisés « Centre de préparation aux jeux ».**

Le **Trophées des Champions** a permis, chaque année, de mettre à l'honneur les sportifs lot-et-garonnais qui ont porté haut et fort les couleurs du département.

Nous avons œuvré à faciliter l'accès à la culture

Au-delà de l'aide aux **270 structures accompagnées pour 2,7 millions d'€ par an**, la Majorité départementale a souhaité favoriser **l'accès à la culture pour les plus jeunes.**

> 15 255 entrées pour « École et Cinéma » ;

> 6 600 entrées pour « Collège au cinéma ».

Les évènements délocalisés portés par le Département sont devenus des **manifestations incontournables** pour les Lot-et-Garonnais : **Nuits d'été, Printemps des Arts de la Scène, Chœur en scène…**

Enfin, le **Lot-et-Garonne est une terre de cinéma** et la Majorité départementale a impulsé une politique volontariste pour **attirer des tournages** en Lot-et-Garonne.

À ce jour, ont été tournés **14 longs métrages, 22 courts-métrages, 9 documentaires**, ce qui représente plus de **580 jours de tournages,** plus de 250 sélections en festival, **1 César du meilleur court-métrage** en 2019 (Les petites mains de Rémi Allier) et **3 films présents à Cannes**, dont « En Guerre » de Stéphane Brizé, en compétition officielle.

1,5 millions d'€ de retombées économiques.

ement plus juste

6 ans d'actions pour favoriser **le dialogue citoyen et faire vivre la démocratie locale**

Nous avons construit un département d'initiatives citoyennes

Le Lot-et-Garonne est **devenu le 1er département de France** à se doter d'une vaste palette d'outils de démocratie participative.

Le budget participatif citoyen, ce sont **53 000 votants** qui ont départagé **406 projets**.
Le **Budget Participatif Citoyen** est doté de **1 million d'€ par an.**

Le **droit d'initiative citoyenne**, qui permet à tout Lot-et-Garonnais de **demander l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour d'une session**, s'il obtient le soutien, de 1% de citoyens Lot-et-Garonnais ou demander la création d'une mission d'information (2% de citoyens Lot-et-Garonnais).

Le **Conseil consultatif citoyen**, composé de **42 citoyens tirés au sort**, 2 par canton (une femme et un homme), parmi les Lot-et-Garonnais qui ont fait acte de candidature et **8 conseillers départementaux** au prorata de la représentativité de chaque groupe politique légalement constitué au sein de l'assemblée départementale.

Le Conseil consultatif citoyen est **consulté pour avis sur le rapport d'orientations budgétaire, sur les principaux schémas et documents prospectifs** élaborés ou co-élaborés par le Conseil départemental ; **il peut émettre un avis** sur demande de la Présidente du Conseil départemental sur toute question d'intérêt départemental ; **il peut proposer** à la Présidente du Conseil départemental de traiter de thèmes relevant de la compétence du Département ; **il donne son avis** sur les sujets soumis au débat de l'Assemblée **dans le cadre du droit d'initiative et sur les projets du budget participatif citoyen.**

Nous avons soutenu les engagements et les valeurs citoyennes

Pour **remercier et mettre en lumière** les bénévoles des quelques **8000 associations lot-et-garonnaises** qui, par leur **action désintéressée** contribuent à une **ruralité vivante**, nous avons mis en place les **Trophées du bénévolat** qui **honorent ces femmes et ces hommes qui donnent de leur temps pour les autres.**

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel sur le fondement duquel la loi garantit aux femmes et hommes des droits égaux. En Lot-et-Garonne comme ailleurs, les inégalités perdurent. Conscient de la situation, la majorité départementale a souhaité **accentuer son action et son implication** en nommant **une conseillère départementale spécifiquement en charge de ces questions relatives à l'égalité Femmes/Hommes et à la lutte contre les discriminations.**

Le conseil départemental **mobilisé face à la crise sanitaire**

Un plan d'urgences sociales de 11 millions d'euros.

Pour les personnes les plus fragiles

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL MAINTENU OU RÉINVENTÉ

La totalité des **8 centres médico-sociaux** ont **rouvert dès le mois de mai 2020.** En février 2021, **mise en place d'un plan de vaccination et d'un « Vacccibus ».**

1,5 tonnes de produits frais issus des stocks des établissements scolaires, commandés avant le confinement et qui allaient être perdus, ont été **distribués aux associations caritatives.**

Dès le mois de mars 2020, le secteur de la petite-enfance s'est mobilisé pour **organiser l'accueil des enfants** dont les parents travaillent dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux.

La distribution de masques aux professionnels qui devaient en principe être dotés sur stock national, à savoir les hôpitaux et Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les professionnels de santé libéraux, et les services d'aide à domicile.

La mise en place d'un dispositif de cumul du RSA avec des revenus issus du travail agricole.

Réception des masques au Conseil départemental

Campagne de vaccination « Vaccibus »

DES AIDES DIRECTES, FINANCIÈRES OU MATÉRIELLES

Au-delà du soutien à l'activité économique que le Département apporte à travers ses investissements et ses régimes d'aide existants, le **Conseil départemental a consacré près de 3,4 millions d'€** pour faire face aux conséquences de la pandémie de covid-19 :

1 million d'€ pour des équipements de protection (masques, gants, ...)

1,4 millions d'€ dans un fond de soutien exceptionnel pour des secteurs particulièrement touchés par la crise et relevant de la compétence du Département (**tourisme, économie sociale et solidaire, associations en difficultés de trésorerie, investissement local durable**).

1 million d'€ de « **prime covid** » aux personnels des **Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile** (SAAD) et des **Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux** (ESMS).

Pour les acteurs du territoire

6,1 millions d'€ de subventions aux associations versées par anticipation sans appliquer le moindre abattement résultant d'une baisse d'activité durant la crise sanitaire.
Un fonds d'urgence complémentaire de **300 000 € pour soutenir les associations les plus en difficultés.**

Le soutien aux manifestations que le Conseil départemental devait accompagner mais qui ont été **annulées en raison de la crise sanitaire,** prise en charge des dépenses engagées avant l'annulation, dans la limite de 100 % de la subvention départementale prévue et de 40 % du coût total de la manifestation.

La mise à disposition des commerçants et artisans lot-et-garonnais d'une plateforme de vente en ligne : www.mavillemonshopping.fr

350 000 € mobilisés pour soutenir le secteur du tourisme à travers une vaste campagne de communication (distinguée par un prix pour son originalité et sa pertinence) et la distribution de chèques « solidarité tourisme », qui ont bénéficié à **1 892 familles, soit 4 524 Lot-et-Garonnais.**

400 000 € mobilisée pour stimuler la relance verte et accompagner des projets communaux.

Soutien au secteur du tourisme avec les chèques « solidarité tourisme »

Pour les familles

Réouverture des 28 collèges publics du Lot-et-Garonne dès le mois de mai 2020, dans le respect des contraintes sanitaires **afin d'accueillir les élèves, les enseignants et les personnels en toute sécurité.**

L'ensemble des 16 000 collégiens ont été dotés en masques.

Une **ressource documentaire mise en ligne** pour l'accueil de jeunes enfants et le **soutien à la parentalité** en période de pandémie.

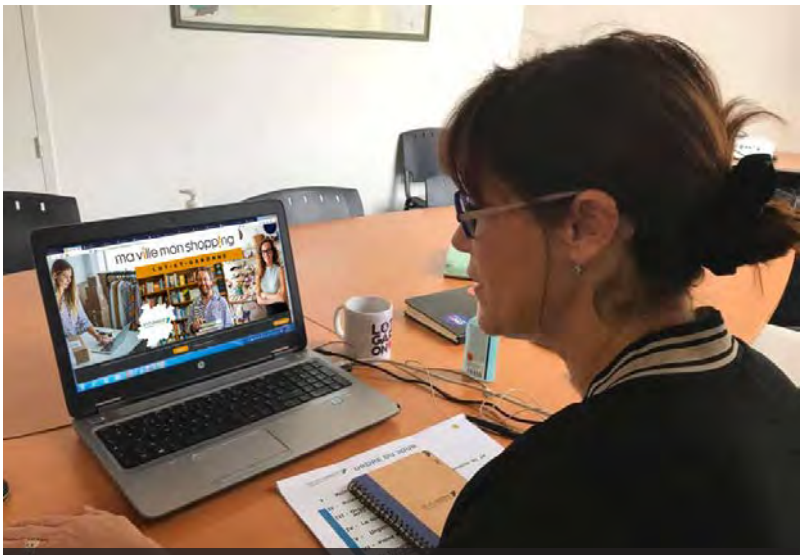

Soutien aux commerçants et artisans avec la plateforme mavillemonshopping.fr

Pour tous

L'accès gratuit à la culture pour tous aux centaines de contenus de la médiathèque numérique départementale : musique, films, livres, documentaires, revues périodiques …

L'organisation de la **« Nuit blanche de la culture »** pour soutenir l'activité culturelle de notre département.

Une **coordination des commandes de masques et gel hydro-alcoolique** avec les communes et intercommunalités **pour que chaque Lot-et-Garonnais puisse être protégé.**

Consultation du Conseil consultatif citoyen sur le « monde d'après ».

Le Lot-et-Garonne au coeur

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
le Lot-et-Garonne au cœur

Retrouvez le bilan complet sur
www.lotetgaronneaucoeur.fr